

## ENTRE HISTOIRE, MÉMOIRE ET TRANSMISSION : LE VOYAGE D'ÉTUDE À AUSCHWITZ



Dans un contexte de recrudescence de l'antisémitisme, à son plus haut niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, je me suis rendu à Auschwitz le 15 janvier dernier, avec une classe de Terminale Baccalauréat Professionnel, grâce au Mémorial de la Shoah et au Conseil Régional d'Occitanie. Il s'avère qu'à la veille du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de cet immense complexe de concentration et de mise à mort, par l'Armée rouge (27 janvier 1945), chacun a pu prendre la mesure de l'horreur du quotidien de ces hommes, femmes et enfants déportés et assassinés méthodiquement par les nazis, d'où notre volonté inébranlable d'« éduquer contre Auschwitz ».

En témoignent les paroles de quelques élèves à leur retour : « J'ai été profondément marquée par la visite des deux sites, confie Maëva. Les objets personnels des victimes, comme les habits et les chaussures, témoignaient de l'horreur vécue. Ce voyage m'a fait comprendre à quel point il est es-

*sentiel de préserver la mémoire de la Shoah, pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais. »*

Les élèves ont été très respectueux et particulièrement attentifs aux présentations faites par les guides du Musée national d'Auschwitz et du Mémorial de la Shoah. Nul doute qu'ils garderont un souvenir impérissable de ce voyage d'étude, qui les a plongés au coeur de l'expression de la barbarie nazie et des conséquences d'une idéologie totalitaire.

C'était aussi pour moi, de manière plus personnelle, l'occasion de rendre hommage à mon aïeul Louis CASTEL (1902-1942), syndicaliste et résistant communiste.

Membre du Parti communiste dès 1921, il est élu sur la liste de Jean GRANDEL en novembre 1934 et réélu le 5 mai 1935. En 1936, il est l'un des dirigeants des grèves qui mobilisent 25 000 ouvriers de Gennevilliers. À la suite de l'interdiction du Parti communiste, le 26 septembre 1939, il est déchu de son mandat électoral le 9 février

1940. Louis CASTEL reprend ses activités militantes dès sa démobilisation. Il devient un cadre actif de l'Organisation Spéciale naissante, mais est arrêté à Malakoff le 3 décembre 1940, par la police française.

Emprisonné à la Santé, puis à Fresnes et enfin à la maison centrale de Melun, il est ensuite interné administrativement au camp de Voves. Le 10 mai 1942, il est transféré, à la demande des autorités allemandes, au camp de Compiègne, en vue de sa déportation, aux côtés d'otages juifs. Louis CASTEL est déporté à Auschwitz dans le convoi du 6 juillet 1942. Il y est immatriculé le 8 juillet 1942 sous le n° « 45339 » et déclaré mort le 11 août 1942 dans le registre du camp, par les S.S.

*« Le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence. » Elie Wiesel*

■ Patrice Castel  
Professeur d'Histoire-Géographie-EMC  
dans l'Enseignement Agricole  
Académie de Toulouse